

LAUDIC Julien Marie

Vue 1

profession d' ouvrier
 fils de Jean Marie et de Emilie Marie Lammus domiciliés
 à Nantes, canton de dit, département de la Loire Inférieure

mention roux visage oval
 Taille : 1 m 59 cent. Taille rectifiée : m. cent.
 Marques particulières :

Marié le

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1904 Non service armé
 Classé dans la partie de la liste en 19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 73 de la liste Cantonale de Nantes le 19 décembre 1906 - 70^{ans} 40 ans - 50^{ans} d'années - outrages
Incorporé au 116^e Régiment d'Infanterie à compter du 7 Oct 1909, arriv. au corps et soldat de 2^e classe le dit jour, n° M^e 1137 - Régime temporaire 1^{er} cas (par la Commission spécial de l'année le 5 mars 1910 pour "facilité de constitution" - appel à l'activité passive auxiliaire par la Commission de Réserve de Nantes le 7 Février 1911. Transféré au 116^e Régiment d'Infanterie à compter du 5 Mars 1911. Arriv. au corps et soldat de 2^e classe le 5 Mars 1911 n° M^e 7539. Passé à la 11^e section de Secrétaires de Etat Major et dit Régiment le 24 Juin 1911. (Désigné du Général comme le 11^e Corps d'armée du 19 du dit). Transféré au camp et soldat de 2^e classe le 24 Juin 1911 et Envoyé dans les dit localités de l'année active le 25 Septembre 1912. Certificat de bonne conduite de Secordé. Passé dans la réserve de l'année active le 1^{er} octobre 1912. Passé du service auxiliaire dans le service armé par décision de la Commission de Réserve de Nantes du 24 Octobre 1914.
appel à l'activité le 3 décembre 1914 (Décret de Mobilisation en date du 1^{er} Août 1914) Arrivé au corps le dit jour.
Passé au 77^e Régiment d'Infanterie le 13 Juin 1916. (N° au R^e 04122) Doct de l'ad 19 Juillet
1917 à Caenné. Ovis de la Marie de Nantes du 30 Janvier 1918. Env. à l'ennemi le 19 Juillet 1918 au plateau des Casemates nord ouest de Caenné (Autre). Ovis de l'éc. F. P. 1835 f. dia 17 août 1917. Ovis du 47^e Territorial d'Infanterie du 5 Février 1918.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	DU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.		
116 ^e Rég ^t d'Infanterie		1137
116 ^e " " "		2559
11 ^e 1 ^{er} d'Etat Major		302
Armée territoriale et sa réserve.		
11 ^e Commis d'Etat Major	207	0102
11 ^e " " "	174	0420

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			Domicile, le 1 ^{er} jour.
Dates.	Communes	Subdivision de région.	
	Libération Nantes, Mme Lafayette.		

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

5074. — Paris et Langres. — Imprimé et tiré par les Ateliers Militaires Henri Charpentier, 10, rue de Valenciennes, Paris.